

Eoliennes: un paysan craint pour son troupeau

ÉOLJORAT • La mise à l'enquête du parc éolien Eoljorat Sud a débuté le 12 juin. Patrick Demont, exploitant de la ferme des Saugealles (Cugy), souhaite des garanties d'indemnisation en cas d'impact sur ses animaux.



Quelles conséquences les éoliennes auront-elles sur la santé et la productivité des bovins? PHOTO TILLE

Qui va payer? C'est la question qui taraude Patrick Demont, exploitant de la ferme des Saugealles à Cugy. Le parc éolien Eoljorat Sud de la Ville de Lausanne prévoit l'implantation de deux éoliennes à 400 mètres de sa ferme. Ses inquiétudes? Que son troupeau souffre de dommages causés par cette installation et qu'il en résulte des pertes financières considérables. «Nous avons beaucoup investi pour avoir une production laitière de qualité. Si j'ai des problèmes avec mon bétail, je peux mettre la clé sous la porte. C'est un risque que je ne peux pas prendre». Au moment où nous écrivons, une convention est en cours d'établissement entre la Ville et le paysan, qui souhaite y inclure des garanties de dédommagement si des problèmes conséquents

devaient se présenter. «Pour le moment, aucune indemnisation n'est prévue dans le cas où je subirais des pertes.»

Prévoir les pires scénarios

Mais quels sont ces risques? Récemment, deux vétérinaires se sont penchés sur la question lors d'une conférence à Froideville. Selon Charles Trolliet, vétérinaire à Cugy et ancien président du comité de la Fédération Suisse des Sports Equestres, les animaux peuvent subir des troubles du comportement incluant stress et agitation liés aux effets stroboscopiques des ombres des pales qui tournent, ou aux vibrations infrasonores. Mais les données qui étayent ces relations de cause à effet ne font pas l'unanimité et sont peu nombreuses. Cette absence de preuves, particulièrement en Suisse, est une raison supplémentaire pour Patrick Demont de se montrer prudent. «Nous n'aurons la réponse

qu'une fois que les éoliennes seront en marche».

Le risque prouvé en revanche est l'effet non contestable des courants vagabonds sur les bovins. Ils découlent de mises à terre insuffisantes ou d'un raccordement électrique qui n'aurait pas été effectué de manière à protéger les bêtes. Leurs conséquences peuvent être graves et corrélées à une baisse importante de la production du lait et de sa qualité. Responsable de production animale

«S'il y a des pertes de revenus, nous discuterons des compensations»

Xavier Company, municipal en charge de l'énergie

chez Proconseil Sàrl (Prométerre), Pascal Rufer explique que des recommandations spécifiques sont à suivre pour assurer que le bétail ne souffre pas de

ces courants électriques, car «une installation peut être conforme aux normes sécuritaires en vigueur mais pas pour assurer le bien-être des animaux.» C'est pourquoi, dans le cas d'une installation d'envergure telle qu'une éolienne, il estime important de planifier les réponses, notamment financières, aux pires scénarios, même si tout est mis en œuvre pour qu'ils n'arrivent pas.

De son côté, le municipal en charge de l'énergie Xavier Company informe que, d'entente avec l'exploitant, «il est prévu d'effectuer le suivi des mesures concernant le troupeau par un expert indépendant avant et après la pose des éoliennes». En somme, il s'agit de consigner les données concernant la santé des ani-

maux et de la qualité de la production laitière. «Dans le cas d'une atteinte observée par l'expert, une étude complémentaire devra en déterminer les causes. Si une incidence est visible, et qu'elle est liée aux réseaux électriques, les éléments en cause seront corrigés, afin de garantir à l'exploitant la poursuite de son activité», poursuit le municipal.

Ce dernier se veut rassurant: «A notre sens, nous avons les moyens techniques de corriger les problèmes, s'il y en a. Il est important de garder en tête qu'il s'agit d'un processus en plusieurs étapes. Si, malgré tout, des pertes de revenu sont provoquées, nous discuterons des compensations, mais nous n'en sommes pas là. Les discussions sont encore en cours concernant l'établissement de la convention et il me semble que nous menons des démarches constructives.» Et de préciser que le raccordement électrique de l'éolienne des Saugealles sera éloigné des bâtiments agricoles.

Une collaboration centenaire

La famille Demont loue la ferme des Saugealles à la Ville de Lausanne depuis cinq générations. Une longue histoire dont la Ville se montre également fière, puisqu'il s'agit du premier domaine agricole qu'elle a acquis, au XVIII^e siècle. «La collaboration s'est toujours bien passée, estime le paysan. Je considère légitime d'avoir des interrogations et de souhaiter des garanties et un soutien financier si la pérennité de l'exploitation devait être mise en danger.» ■

Joëlle Tille

Automobilistes privés de parking près du lac

PARKING • La 7^e édition de Lausanne Jardins vient de commencer. Et elle aura un impact à long terme pour se garer près du Léman à la Tour Haldimand.

Lecteurs automobilistes ou scootéristes et amateurs de promenades à Ouchy, la nouvelle édition de Lausanne Jardins va chambouler vos habitudes! Intitulée «Entre l'eau et nous», cette édition propose une quarantaine de jardins éphémères disséminés à proximité du Léman.

Une symbiose entre architecture du paysage et réflexion sur la ville jusqu'au 5 octobre. Des aménagements pourraient être ensuite pérennisés.

Laboratoire en milieu urbain

Laisser le végétal reprendre le dessus sur ce qu'a façonné l'humain, comme fil rouge de Lausanne Jardins. La thématique de l'eau cette année se retrouve, par exemple, à l'embouchure de la Vuachère, au bout du quai d'Ouchy. Cette rivière sépare Lausanne de Pully, à hauteur de la Tour Haldimand. Sur place, la quinzaine de places de parc ont été supprimées pour permettre la création de «DELTA», soit le projet retenu par le jury lors du concours.

Son concept: «La formation d'un delta est le résultat d'un long processus qui donne vie à l'embouchure d'un cours d'eau. Ce milieu écologique fragile abrite une biodiversité riche où circulent de nombreuses espèces animales pour y trouver refuge et nourriture.

Perçue comme une ressource autant qu'une menace en raison des risques de crues, l'embouchure de la Vuachère présente une opportunité de régénération urbaine et paysagère... Il est précisé que cette création «s'inscrit dans cette volonté écologique et propose de libérer cette embouchure.» Municipale à la tête du service des parcs et domaines, Natacha Litzistorf insiste sur le fait que Lausanne Jardins est une «occasion pour la Ville de tester des expériences avec ces créations pour éventuellement les pérenniser ensuite, si le Conseil communal l'accepte. Cela est déjà arrivé lors d'éditions passées», rappelle-t-elle.

Suppression envisageable

Prisées de nombreux promeneurs au bord du lac, la quinzaine de places de parc près du Léman à la Tour Haldimand sont-elles en fait définitivement supprimées? C'est envisageable, admet l'élue Verte qui insiste sur la cohérence d'une telle éventuelle démarche. Il faudra cependant voir si cela est compatible avec le bus TL qui emprunte ce passage pour repartir en sens inverse», souligne Natacha Litzistorf. Un autre espace verra des dizaines de place de parc supprimées durant Lausanne Jardins: l'ouest du parking de Bellerive qui accueille deux installations pour l'occasion.

Lancé en 1997, Lausanne Jardins a eu des échos positifs à l'étranger par le passé dans des médias comme *Le Monde*, *Libération*, *New York Times*,... Il se tient environ tous les cinq ans. ■

Frédéric Nejad Toulami



Des places de parking pourraient être définitivement supprimées. FNT

PUB

DÈS MAINTENANT
SOLDDES

micasa
MIGROS

m electronics
MIGROS

DO IT+GARDEN
MIGROS

SPORT